KEYTRADE BANK

Demande de carte de débit

Uniquement disponible pour les résidents belges

Type de carte

☑ Bancontact / Maestro

Titulaire de la carte

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom ..... Prénom .....

Domicile légal[1] ..... N° ..... Boîte .....

Code postal ..... Commune .....

Date de naissance .....

Qualité du titulaire de la carte

☐ Titulaire du compte ☐ Co-titulaire du compte ☐ Mandataire[2]

Compte à vue à débiter

Le(s) service(s) de la carte est (sont) lié(s) au compte à vue suivant

☐ Client existant
Compte à vue n° BE ____ • ____ • ____ • ____

☐ Nouveau client
Le(s) service(s) de la carte est (sont) lié(s) au compte à vue du titulaire de la carte.

Remplacement (à compléter si nécessaire)

☐ Carte
Cause .....

☐ Code
Cause .....

Signature(s)

Le soussigné, titulaire de la carte, déclare avoir pris connaissance des " Conditions Particulières des cartes de débit Keytrade Bank„ ainsi que des Tarifs et les accepte.
De plus, il donne l'autorisation à Keytrade Bank d'envoyer la carte de débit par courrier normal à l'adresse mentionnée ci-dessus.

En tant que co-titulaires, les soussignés cautionnent solidairement et indivisiblement toutes les sommes dont le titulaire serait ou deviendrait redevable envers Keytrade Bank du chef d'utilisation de sa carte de débit.

Les données à caractère personnel seront traitées par Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank SA (France), pour le traitement de votre demande et dans le cadre de la gestion des cartes de débit, ainsi que pour les finalités décrites dans la Politique relative à la Vie Privée disponible sur www.keytradebank.be. Veuillez consulter cette Politique pour de plus amples informations quant à la collecte, l'enregistrement et le traitement de vos données personnelles ainsi que concernant votre droit de consultation, de rectification et d'opposition.

Fait à ..... le .....

Signature du titulaire de la carte [3]	*Signature du titulaire du compte (si différent du titulaire de la carte)*

1 - La carte est toujours envoyée à l'adresse de correspondance du titulaire du compte. S'il y a eu une modification de votre domicile légal, veuillez joindre une copie recto-verso de votre pièce d'identité.
2 - Si la carte est octroyée à un mandataire, la signature du titulaire du compte doit être précédée de la mention "Bon pour pouvoir".
3 - Le titulaire de la carte droit être le mandataire du compte sur lequel la carte est établie.

0053/FNE04/2018

Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank SA (France)
Boulevard du Souverain 100 - 1170 Bruxelles, BE 0879 257 191
Intermédiaire en assurance autorisé à exercer en Belgique (ORIAS 07008441)
T +32 2 679 90 00 - F +32 2 679 90 01 - info@keytradebank.com - keytradebank.be